

COMPTE-RENDU DU CQVT DU 6 FEVRIER 2026 A DESTINATION DES TRAVAILLEURS DE L'ESAT

Visite de l'ESAT – Site des Hauts de Belfort / Secteur Papier

Christian DUCHANOIS, Chef d'atelier, réalise la visite.



Globalement

Les ateliers et les postes de travail sont propres, bien rangés, bien organisés.

Côté Papier 2, les moniteurs ont déplacé les armoires et les étagères.

Cela dégage l'espace.

Cela donne une meilleure visibilité sur l'ensemble des travaux de l'atelier.

L'ESAT a réalisé de nombreux investissements pour améliorer l'ergonomie des postes de travail. Par exemple, il y a de nombreuses tables élévatrices.

Les moniteurs doivent régulièrement accompagner les travailleurs pour que les tables soient bien utilisées, qu'elles soient réglées à la bonne hauteur.

Actions à intégrer dans le plan de prévention suite à la visite

- Rappeler les consignes de sécurité aux entreprises extérieures intervenant sur site pour l'évolution des réseaux informatiques et téléphoniques : baliser la zone d'intervention, toujours être à deux pour assurer la sécurité de la personne sur la nacelle.
- Rappeler les règles de circulation au sein de l'atelier. Certains travailleurs utilisent la porte reliant les Beaux-arts à l'atelier Papier 1.

Autre observation nécessitant une intervention

- Il y a une fuite d'eau dans l'atelier Beaux-arts au niveau d'un skydome.

Questions de la part des travailleurs d'ESAT

ESAT Belfort

Accessibilité du site de Belfort - Peut-on créer un accès PMR à l'accueil du site ?

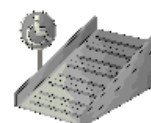


L'accès PMR sur le site de Belfort se fait par la coursive.
La mise en accessibilité de l'entrée principale nécessiterait un très gros budget.
Cela ne fait pas partie des priorités d'investissement de l'ESAT.

Accessibilité du site de Belfort - Peut-on créer un accès PMR pour l'atelier 4 saisons ?

Nous avons besoin de préciser la demande.
S'agit-il de l'installation de portes à ouverture automatique ?
S'agit-il d'autres choses ?

Accessibilité du site de Belfort - Peut-on modifier la pente à l'entrée de l'ESAT ? En période hivernale, c'est dangereux et difficile de monter pour les personnes en fauteuil ou ayant des difficultés à marcher.



Nous allons étudier plus précisément la demande pour pouvoir apporter une réponse adaptée.

Il est possible d'installer une main courante intermédiaire en plus de la main courante existante. Cela pourrait faciliter la montée pour les personnes ayant des difficultés à marcher.

La modification de la pente nécessiterait de gros travaux et un gros budget. A ce stade, l'ESAT n'a pas prévu un tel investissement dans ces budgets.

Accessibilité du site de Belfort - Les personnes en fauteuil peuvent-elles avoir de l'aide en cas d'évacuation, pour accéder au point de rassemblement ?



Les points de rassemblement sont éloignés des bâtiments.
Il existe 2 trottoirs abaissés pour l'accès des fauteuils.

Dans le cadre des exercices, nous n'avons pas mis en place un accompagnement spécifique des personnes en fauteuil.

En cas d'incendie, les personnes seront prises en charge pour

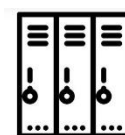
faciliter l'évacuation et éviter tout danger.

Atelier 4 saisons – Il manque du carrelage dans les douches.



Nous remplaçons les carreaux au fur et à mesure des dégradations dues aux malfaçons ou des besoins de renouvellement.

Atelier 4 saisons – Peut-on revoir l'organisation des casiers ?



La monitrice référente va aborder le sujet avec l'équipe de l'Atelier 4 saisons.

Peut-on remplacer la poignée dans les sanitaires hommes ? Actuellement il y a une sangle.



Oui, nous allons remplacer la poignée dans les sanitaires hommes.

ESAT Meltière

Fonctionnement du site – Que risquent les personnes si elles ne respectent pas les règles ?



Si une personne ne respecte pas les règles,
Si elle commet une faute grave comme par exemple :

- Voler quelque chose
- Casser volontairement du matériel
- Saboter la production
- Être violent
- Insulter les autres
- Ne pas respecter les consignes de travail ou les règles de sécurité
- Ne pas respecter les horaires
- Être absent sans justificatif

L'ESAT peut prononcer une sanction.
Il y a plusieurs types de sanction.

- Le rappel au règlement
- L'avertissement écrit
- L'exclusion temporaire, pendant 1 à 5 jours
- L'exclusion définitive de l'ESAT

Vous trouvez toutes ces règles dans le règlement de fonctionnement.

Fonctionnement du site – Peut-on créer une infirmerie à l'ESAT et avoir une infirmière dans l'établissement ?

Il existe un espace infirmerie / salle d'apaisement à côté du bureau de la chef d'atelier.



Nous ne souhaitons pas avoir d'infirmière sur site.
Nous n'avons pas le budget pour financer ce poste.
Et nous avons choisi d'avoir une animatrice prévention santé pour renforcer la prévention et non le soin.
Le soin de fait pas partie des missions de l'ESAT.

Ateliers – Peut-on faire des rappels pour le port des EPI ?

Les moniteurs et le service qualité font régulièrement des rappels autour du port des EPI.
Les EPI assurent la sécurité des personnes.
Le port des EPI est obligatoire.
Les personnes qui ne portent pas leurs EPI peuvent avoir une sanction.



Ateliers – Peut-on faire des sensibilisations sécurité pour les personnes qui utilisent des outils et des machines dangereuses ?

Toutes les personnes utilisant des outils ou des machines dangereuses sont formées et habilitées par le moniteur autour des règles de sécurité.



S'il existe des besoins particuliers, sur des outils ou des machines en particulier, nous vous invitons à les faire remonter au service qualité-sécurité.

Meltière 2 - Peut-on remettre en état les douches et les vestiaires des espaces verts et du ferrage ?

Nous allons remettre en état les douches de Meltière 2.
Vous pourrez bientôt utiliser la 2^{ème} douche.



Meltière 2 – Sanitaires - Peut-on avoir un distributeur papier pour se sécher les mains dans les toilettes ?

Il y a des sèche-mains électriques à disposition.
Nous ne souhaitons pas remettre des distributeurs de papier.



Espaces verts - Peut-on avoir une poubelle jaune dans l'atelier espaces verts ?

Il n'y a pas de collecte de poubelles jaunes pour Meltière.



Logistique - Peut-on obliger les livreurs à livrer dans les zones dédiés ?

Les livreurs doivent respecter les consignes de livraison données par l'ESAT.

L'ESAT doit rappeler les consignes aux livreurs.



Ateliers – Peut-on adapter les sièges et l'équipement de l'ESAT ?

Nous avons déjà en partie répondu à cette question lors du dernier CQVT.



Chaque année, nous achetons de nouvelles chaises pour les ateliers.

Nous ne pouvons pas changer toutes les chaises en une seule fois. Cela coûte trop cher.

Chaque année, nous réalisons des investissements importants pour l'amélioration des conditions d'accueil et de travail. Nous faisons des choix et fixons des priorités d'investissement.



En 2025 par exemple, nous avons investi dans :

- Du matériel, du mobilier et des véhicules espaces verts pour près de 100 000 €
- Des machines et des aménagements à l'atelier ferrage pour plus de 130 000 €
- Un chariot élévateur pour 12 000 €

S'il y a des besoins particuliers, les travailleurs peuvent remonter leur demande auprès des moniteurs d'atelier.

Peut-on avoir des lunettes de protection adaptées à notre vue ?



Si une personne a des besoins spécifiques,

Si elle a un problème de vue important

Si le port de sur-lunettes de protection génère une gêne importante,

Nous pouvons fournir des lunettes de protection adaptées à sa vue.

Sinon, nous fournissons des sur-lunettes.

Nous ne pouvons pas équiper tout le monde de lunettes de protection de vue.

Cela ne se justifie pas.

Et cela coûterait trop cher.

Nous apportons une réponse individuelle, adaptée à chaque situation.

Peut-on avoir une salle de pause dans l'atelier Espaces verts ?

Chaque atelier ne dispose pas de sa propre salle de pause.
Les locaux ne sont pas assez grands.
Les équipes espaces verts partagent la salle de pause avec l'équipe Ferrage.
Il est important que chacun respecte les lieux.



ESAT Cravanche

Fonctionnement du site – En l'absence de Nicolas, à qui s'adresse les élus CQVT

Votre moniteur référent reste votre premier interlocuteur.
Il signe vos bons de délégations.



Pour la remontée de sujets liés à la sécurité et aux conditions de travail, c'est Corinne REDERSDORFF, la directrice qui prend le relais.

Fonctionnement du site – Peut-on avoir une fiche de poste pour connaître les exigences, les EPI nécessaires ?

Pour les EPI, les règles qui s'appliquent à chaque atelier ou poste de travail sont normalement connues. Un rappel sera réalisé et les règles affichées.



Pour l'instant, il n'existe pas de fiche de poste formalisée.
En 2026-2027, nous souhaitons renforcer l'évaluation des compétences des travailleurs en nous appuyant sur le référentiel métier officiels.
Il serait donc intéressant de travailler, en parallèle sur les fiches de poste.

Entretien du site – Le ménage à l'atelier peut-il être réalisé le vendredi après-midi ? Et les sols peuvent-ils être décapés plusieurs fois dans l'année ?

L'entretien régulier des ateliers est à la charge des équipes de l'atelier Maroquinerie et Pauses Café. Chacun est responsable du rangement et du nettoyage de 1^{er} niveau.



Nous réalisons le décapage des sols une fois par an, à l'aide d'une autolaveuse.

Entretien du site – Peut-on avoir le même savon que les hommes dans les sanitaires ? La teinte utilisée à l'atelier maro est tenace sur les mains.



Nous avons vérifié, c'est le même savon qui est à disposition dans les sanitaires hommes et femmes de Cravanche.

Pauses Café – Est-il possible de charger les portes des véhicules des Pauses Café car elles se referment trop rapidement et c'est dangereux ?



A chaque passage au garage, l'ESAT équipe progressivement les véhicules des Pauses Café d'une cale empêchant la fermeture des portes latérales.

Prestations – Est-il possible de mettre en place des navettes pour le linge pour les personnes intervenant en prestations ?



Nous ne souhaitons pas remettre en place le système de navette pour le linge. Toutes les personnes en prestations remontent sur le site de Cravanche le mercredi matin pour participer au TIR, animé par Jérôme FINEL.

C'est à cette occasion que chacun remonte son linge sale et récupère son linge propre.

Jonxion – Comment peut-on contacter les personnes de Jonxion ?



En amont de la réunion CQVT, vous pouvez prendre attache avec Christophe LAMIREL, moniteur d'atelier, pour fixer un temps d'échanges avec les travailleurs de Jonxion et collecter leurs éventuelles questions.

Accidents du travail (AT)

Accidents du travail survenus depuis le précédent CQVT

Les participants ont reçu la liste des accidents de travail en amont de la rencontre.

Depuis le précédent CQVT, nous avons réalisé **27 déclarations**

Il y a **23 déclarations** qui concernent des travailleurs de l'ESAT

Il y a **4 déclarations** qui concernent des salariés

Il y a eu **19 accidents de travail et 8 accidents de trajet**

Il y a de 16 situations sans arrêt de travail.



Concernant les causes ou les circonstances,
Il y a plusieurs **chutes/chocs** essentiellement dans les ateliers.
Et beaucoup de malaises survenus sur le lieu de travail mais non directement lié au travail

Au cours des derniers jours, il y a eu plusieurs accidents aux espaces verts, en lien avec l'utilisation des taille-haies.

Il est indispensable de rappeler, régulièrement, les consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène et de sécurité

DUERP et PAPRIACT

Le DUERP, c'est le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
C'est un document obligatoire que l'ESAT met à jour tous les ans.



Le DUERP recense tous les risques présents au sein de l'ESAT et les mesures de préventions mise en place.

Le PAPRIACT, lui, liste l'ensemble des actions à mettre en œuvre au cours de l'année pour améliorer la sécurité.

En lien avec le déploiement du logiciel QUALINEO, nous avons engagé une refonte des DUERP du Secteur avec l'objectif de le rendre plus lisible et d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble des sites.

Le nouveau DUERP proposera une grille de lecture par typologie de risques et identifiera les unités de travail concernées par chacun des risques. L'équipe de direction est en train de mettre à jour le DUERP et le PAPRIACT sur Qualineo. L'équipe va finir le travail d'ici la fin du 1^{er} trimestre.

Dans l'attente, le DUERP 2025 et le PAPRIACT restent d'actualité.

EI « Départ de feu »

L'ESAT a déclaré un événement indésirable (EI) suite à un départ de feu survenu le 08.01.2026 à l'ESAT-Site de Cravanche.

- Départ de feu intervenu lors d'une opération d'affutage sur la refendeuse de l'atelier Maroquinerie.
- Départ de feu rapidement maîtrisé n'ayant pas généré de dégâts mais nécessitant la mise en place d'un plan d'actions afin de limiter le risque de survenue d'un tel incident.



C'est la 2^{ème} fois que nous subissons un départ de feu sur cette machine.
Lors de l'opération d'affutage, la lame chauffe et génère des étincelles.
Les poussières de cuir ou le filtre peuvent prendre feu.

Au regard de la gravité d'un risque, l'équipe de direction va procéder à une analyse approfondie de cet EI lors de la prochaine CREX.

La CREX, c'est la commission retour d'expérience.

La CREX est en charge d'analyser de manière approfondie au moins 4 EI par an.

La CREX diffuse ensuite ses préconisations à l'ensemble des salariés.

La CREX joue un rôle important dans la prévention des risques et le développement d'une culture professionnelle commune.

Existe-il un risque bactérien pour les équipes Espaces verts ?

Demande exprimée par les élus lors du CQVT du 16.05.2025

Evaluer les risques bactériens spécifiques aux espaces verts et réfléchir aux éventuelles actions de prévention

Réfléchir notamment à la mise en place d'une douche de sécurité lors du nettoyage (débroussaillage / désherbage) des lagunes de stations d'épuration



**RISQUE
BACTERIOLOGIQUE**

Analyse du risque et des moyens de prévention actuels

Lieu / temps d'exposition :

Lagunage (station d'épuration en bassin) St Germain le Chatelet, 1 journée 8 fois par an max.

Contrat de 8 passages mais très rarement fait.

Risque / danger :

Chute dans le bassin d'épuration ou risque de projection des boues lors du débroussaillage entraînant un risque santé en cas d'ingestion des boues.

« Les eaux usées contiennent des germes comme des bactéries et des virus, ainsi que des parasites et des vers qui peuvent provoquer des maladies de l'estomac, des intestins ou du foie. Ces germes et parasites peuvent causer diarrhée, fièvre, crampes, nausées, vomissements, maux de tête, faiblesse ou perte d'appétit ».

Moyens de prévention actuels

- Tenue de sécurité, non étanche
- Casque de débroussaillage
- Pas de port de lunettes de sécurité sous le casque

Préconisations formulées par le médecin du travail et la RQSE:

- Prendre un jerrican d'eau claire dans le camion pour pouvoir rincer la personne en cas de chute
- Mettre en place des rince-oeil dans les camions en cas de projection
- Prendre une tenue de rechange pour l'équipe
- Inscrire un risque lié aux agents biologiques dans le DUERP

Système d'alarme incendie sur le site des Hauts de Belfort



Les systèmes d'alarme incendie des bâtiments restauration et ateliers / locaux administratifs sont distincts.

Lorsque l'alarme se déclenche en restauration, elle ne se déclenche pas automatiquement et vice-versa.

L'évacuation d'un bâtiment ne génère pas forcément l'évacuation du 2^{ème} bâtiment.

Lors du déclenchement de l'alarme du bâtiment principal en lien avec l'intervention du prestataire de désinsectisation, le processus d'évacuation n'a pas été bien géré :

- La levée de doutes a duré longtemps
- L'information n'a pas bien circulé
- Des personnes ont réintégré les bâtiments alors qu'aucun cadre n'avait donné le feu vert
- Les personnes présentes dans le bâtiment restauration n'ont pas su quoi faire : devaient-elles évacuer ou non ?

Il est décidé de :

- Rappeler les consignes d'évacuation, notamment le rôle du guide-file et du serre-file, et l'importance d'accompagner ceux qui en ont besoin
- Rappeler la règle en matière de réintégration des bâtiments
- Renforcer la formation des professionnels en charge de la levée de doute et du pilotage global du processus.

Prévention des Risques Psycho-Sociaux et amélioration des conditions de travail

Création d'un pôle transversal « Entretien des locaux »

Enjeu n°1 : Consolider et dynamiser les parcours d'accompagnement des PA



En particulier,

- Développer les dynamiques de professionnalisation, et l'attractivité du métier via
 - o la réalisation d'évaluations régulières
 - o la structuration de formations, au poste de travail ou avec l'appui d'organismes externes
 - o le développement de la polyvalence
 - o le déploiement de démarche de reconnaissance des compétences : RSFP / VAE
 - o des expériences nouvelles en milieu ordinaire (duoday, PMSPMP, prestations autres...)
- Améliorer les conditions de travail, notamment en faisant évoluer l'équipement à disposition (Mécanisation)
- Consolider les effectifs de l'équipe PA pour se donner le temps et les marges de manœuvre nécessaires au développement des compétences et ne pas fonctionner en flux tendus.

Enjeu n°2 : Sécuriser et fluidifier l'organisation de l'activité

En particulier :

- Développer les synergies entre les équipes de Belfort et de Cravanche
- Sécuriser les relais en cas d'absences, prévisibles (congrés) et non prévisibles (maladie) au sein de l'équipe d'encadrement
- Accompagner la montée en compétences de l'encadrement
- Partager l'information et la connaissance au sein de l'équipe d'encadrement

Enjeu n°3 : Sécuriser et développer l'activité économique

Saisir les opportunités de développement

- Dans un contexte économique général difficile, impactant les activités traditionnelles historiques de l'ESAT (sous-traitance industrielle en conditionnement / montage / assemblage)
- En s'assurant d'être « prêt à répondre », en garantissant une qualité et une sérénité de travail aux PA et à l'équipe d'encadrement, et un niveau de qualité aux clients.

Un groupe de travail a été mis en place courant novembre. Son objectif est de définir les modalités pratiques de création de ce pôle transversal « Entretien de locaux ».

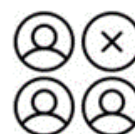
Atelier 4 saisons – Quels sont les aménagements prévus ?

Il est notamment prévu d'implanter le bureau de la monitrice au sein de l'atelier, pour une meilleure visibilité sur ce qui se passe en atelier.



Nous réaliserons une présentation plus détaillée du projet au cours du prochain CQVT.

ESAT Cravanche – Quelle organisation en l'absence de chef de service ?



En l'absence de Nicolas, plusieurs cadres sont mobilisés pour assurer le bon fonctionnement du site :

- Corinne REDERSDORFF, directrice du secteur, assure le pilotage global.
- Thierry FURSTER, directeur adjoint, responsable de l'ESAT des Hauts de Belfort est l'interlocuteur des personnes de l'Atelier Maroquinerie et des prestations. Il est présent deux demi-journées par semaine sur le site de Cravanche.
- Déborah RYCHEN, la responsable du Pôle Accompagnement, est l'interlocutrice privilégiée de l'équipe Jonxion (PP / accompagnement quotidien)

Démarche qualité et dynamique projets

EI et plaintes et réclamations – Bilan 2025

La direction a transmis le bilan des EI – Evénements indésirables et des plaintes et réclamations à tous les participants en amont de la rencontre.



En 2025, il y a eu 160 EI déclarés et 15 réclamations enregistrées.

Signalement par types			
Evénements indésirables	160	91%	100%
EI relatifs à la sécurité des biens et des personnes	61	35%	38%
EI relatifs à la santé de la personne	57	33%	36%
EI relatifs au fonctionnement de l'établissement	42	24%	26%
Réclamations	15	9%	100%
Réclamations relatives à la sécurité des biens et des personnes	1	1%	7%
Réclamations relatives à la santé de la personne	8	5%	53%
Réclamations relatives au fonctionnement de l'établissement	6	3%	40%
Total EI et réclamations traités	175	100%	

Gravité des événements signalés			Sécurité	Santé	Fonctionnt
Mineure	85	57%	24	34	27
Légère	41	27%	25	11	5
Grave	24	16%	9	8	7
Très grave	0	0%	0	0	0
Total	150	100%	58	53	39

- Il y a eu 84% des événements avec une gravité mineure ou légère
- Il y a eu 16% des EI considérés comme graves.
 Troubles / crises avec mise en danger de soi-même
 Violences physiques, verbales ou sexuelles
 Fugues / départs sans autorisation
 Comportement inadapté avec un risque « image »
- Nous avons déclaré 5 EIG – Evénement indésirable grave à l'ARS ou au conseil départemental
 3 EIG lié à la même personne (troubles-crise et violences avec mise en danger)
 1 EIG lié à un départ sans autorisation avec véhicule de service
 1 EIG suite au drame traversé l'été 2025 (assassinat d'une PA)

La CREX s'est réunie 3 fois en 2025 et a procédé à l'analyse approfondie de 3 EI

- Appel à l'aide d'une PA
- Absences injustifiées
- Abus de confiance sur personne vulnérable

Cap-Santé – Ensemble luttons contre les addictions – Point d'étape

Le programme « CAP-Santé – Ensemble, luttons contre les addictions » est bien amorcé.



Prévention du tabagisme

- Nous avons réalisé un état des lieux des usages. Nous avons notamment diffusé un questionnaire auprès de l'ensemble des salariés et des personnes accompagnées
- Nous avançons dans le déploiement de la démarche « Lieu de santé sans tabac » (LSST)
 - o Nous avons intégré le comité de pilotage national animé par le RESPADD, réseau national de prévention des addictions chargé du déploiement de la démarche
 - o Nous avons assuré le travail de relecture d'un guide de prévention tabac rédigé en FALC. Ce guide est en cours d'impression.
 - o Nous avons bénéficié d'une intervention du RESPADD, sur site, le 02.02 pour nous accompagner globalement dans le projet LSST et dans l'implantation des zones de tolérance fumeurs
- Mary CAILLEAU animent des ateliers auprès de travailleurs fumeurs désireux d'arrêter le tabac.

Prévention des addictions au sens large

- Nous sommes en train de réaliser un état des lieux des addictions. Nous avons là aussi diffusé un questionnaire auprès de l'ensemble des personnes accompagnées.
- Nous allons proposer des actions de sensibilisation « Addictions » à l'attention de l'ensemble des professionnels d'accompagnement et des cadres en mars et en avril.
- Nous avons construit un partenariat avec le CSAPA / CAARUD du Territoire de Belfort

Points divers

Calendrier CQVT 2026

Pour rappel, les prochains CQVT auront lieu

- Le vendredi 22 mai matin, à partir du 8h30
- Le vendredi 9 octobre matin, à partir du 8h30



Nouveaux élus / Validation du nouveau règlement intérieur du CQVT



Les représentants des travailleurs de l'ESAT sont élus pour 3 ans. Les dernières élections ont eu lieu au mois de novembre 2025.

Les nouveaux élus sont :

- Monsieur Richard KINSUNGU, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT « Les Hauts de Belfort »
- Mme Valérie DOYEN, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Cravanche
- M.Salim KARROUT, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT « La Meltière »

Le délégué des travailleurs participe également à la réunion CQVT se déroulant sur son site.

Dans le cadre du nouvel accord d'entreprise relatif à l'organisation des instances représentatives du personnel, le nombre de représentants des salariés est désormais fixé à 4.

Mme Mylène BOUVERET, salarié au DAJ, est désormais représentante « salarié ».

Ce nouvel accord nécessite une actualisation du règlement intérieur du CQVT. Le nouveau règlement est présenté en séance.

Les élus valident le nouveau règlement intérieur du CQVT.

Liste des personnes présentes et absentes lors de la réunion.

Présents :

- Madame Corinne REDERSDORFF, Directrice du secteur Travail Protégé et Activités
- Monsieur Romain WETTERWALD, Moniteur d'atelier, Membre CHS
- Madame Albertine LACROIX, Psychologue, Membre CHS
- Monsieur Eric MOYSES, Membre CHS, présent en remplacement de Monsieur BONUCCI
- Monsieur Richard KINSUNGU, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT « Les Hauts de Belfort »
- Mme Valérie DOYEN, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Cravanche
- M.Salim KARROUT, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT « La Meltière »
- Mme Ingrid CLEMENT, Ouvrier, délégué des travailleurs pour le site « Les Hauts de Belfort »
- Madame Nadège BERNARD, Responsable Qualité Sécurité Environnement ESAT
- Madame Virginie GOUSSET, Responsable QSSI

Excusés / absents :

- Monsieur Fabrice BONUCCI, Moniteur d'atelier, Membre CHS
- Dr Dominique BOCK, Médecin du travail